

**Allocution de Bernhard Pulver**  
**SEJB, Journée des enseignants**  
**25 avril 2017**  
**Salle de la Marelle, Tramelan**  
DM 781199

Thème : Demain ... l'école

Madame la Présidente, chère Josy  
Monsieur le Président, cher Peter,  
Chères enseignantes, chers enseignants,  
Chères directrices et directeurs  
d'établissements,

**Demain ... l'école**

Quel beau thème pour une journée  
syndicale !

Demain ... l'école !

Et, déjà, l'école – aujourd'hui ! serais-je tenté de rétorquer...

Mais, demain, l'école – que sera-t-elle ?

Et là, je suis tenté de dire :

L'école de demain : elle est ici, devant moi.  
Vous êtes l'école de demain.

Du moins, évidemment, pour la moitié des choses : il manque les élèves.

Je l'ai dit à plusieurs reprises dans cette salle : enseigner, c'est un métier de l'humain.

Ce n'est pas un processus industriel. Ou un quelconque service public.

L'éducation est avant tout une relation humaine, entre les enseignants et les élèves – et aussi entre parents, enseignant et élève, pour être complet.

Enseigner – je me répète encore une fois – ce n'est pas remplir un récipient de savoirs. C'est mobiliser, intéresser, former, allumer un feu. C'est une relation humaine.

Et comme chaque être humain est unique, chaque situation de classe est unique. Evidemment, il y a des ressemblances, des choses qui se répètent – vous pourriez m'en raconter ! – mais, néanmoins, chaque situation de classe est unique.

Ce qui marche aujourd'hui, dans cette classe, ne marchera pas nécessairement demain, dans une autre classe – ou pas même une nouvelle fois dans la même classe !

C'est toute la beauté du métier – et toute sa difficulté.

D'où ma forte conviction, que c'est avant tout vous, qui devrez marquer l'école de demain.

Bien sûr, avec une bonne formation, avec le savoir des didacticiens et des spécialistes des HEP et des universités.

Bien sûr, avec les conditions-cadres et les ressources nécessaires, assurées par le politique et, avant tout, par la direction de l'instruction publique.

Votre thème du jour m'a amené à réfléchir et, pour commencer, à me pencher sur le passé.

Quand on parle de l'école de demain, de « Demain, l'école », il faut savoir où l'on en est aujourd'hui.

Eh bien, je serais tenté, en arrivant bientôt à la fin de ma troisième législature, de tirer un petit bilan de choses accomplies.

Lorsque j'avais été élu, on m'avait déconseillé de choisir la Direction de

l'instruction publique.

Mais j'y tenais.

J'avais demandé à une personne qui s'y connaissait, combien de temps il faudrait pour changer la culture et réorienter les choses.

Il m'avait dit qu'il faudrait compter peut-être 10 ans.

Je m'y suis lancé.

Voilà 11 ans maintenant que je suis Directeur de l'instruction publique, avec vous, à vos côtés et grâce à votre soutien !

Et je dois dire que, de mon point de vue, ça en a valu la peine.

- On a pu **calmer le jeu** et freiner le rythme des réformes.

Bien sûr, il a encore fallu **conduire à leur terme** les réformes qui étaient engagées.

- Le PER a été mis en place. Les moyens d'enseignement nouveau sortent, l'un après l'autre, pour concrétiser les choses.
- Tout est prêt aussi pour le démarrage du Lehrplan 21, dans la partie alémanique.

Il y a bien une **initiative** qui souhaite remettre les choses en question.

J'ouvre ici une parenthèse : Cette initiative veut, du moins pour la partie alémanique, soumettre tout changement de plans d'études au vote du Grand Conseil, avec ensuite encore une possibilité de référendum.

Vous aurez à voter sur cette initiative, probablement le 4 mars 2018.

Même si l'initiative vise avant tout le Lehrplan 21, je vous prie de la rejeter, parce qu'elle changerait tout le système de formation dans notre canton : aujourd'hui, les plans d'études sont avant tout une

question de didactique et de pédagogie.  
Avec cette initiative, ils deviendraient une question politique, où tout changement doit être pensé en termes de majorité à trouver au Grand Conseil.

Merci de nous aider à éviter une telle foire d'empoigne.

Mais revenons à mon petit bilan. Il y a aussi eu une série d'améliorations qui ont pu être développées :

- Les écoles à journée continue.

J'espère par ailleurs pouvoir renforcer ce dispositif par la mise en place de structures d'accueil facultatives pour les périodes de vacances scolaires.

Les parents, qui souvent travaillent tous les deux à l'extérieur, pourront ainsi mieux concilier vie professionnelle et éducation des enfants.

- Nous avons pu stabiliser les structures d'appui au développement des écoles, par exemple en formant et rémunérant des coordinatrices et des coordinateurs MITIC dans les écoles.
- La structure ACCES d'aide et de conseil aux enseignantes et aux enseignants ainsi qu'aux directions a été pérennisée.
- Des pools pour les médiatrices et les médiateurs, dans les écoles secondaires comme dans les écoles primaires, ont pu être maintenus.

J'espère pouvoir bientôt ancrer les choses de manière plus définitive.

- Les congés de formation et la mise en place régulière de cours semestriels sont restés des acquis très appréciés. Celles et ceux qui en bénéficient actuellement savent à quel point c'est précieux dans le cours d'une carrière !



- Des ressources importantes sont accordées pour accompagner les élèves souffrant de difficultés particulières.

Les marges de manœuvre accordées aux écoles leur permettent de développer des formes répondant au mieux au contexte local particulier.

On m'a rapporté avec enthousiasme la manière dont sont, par exemple, organisées les choses dans les écoles de Moutier.

- Un élément qui m'importait énormément, vous le savez, c'est de rétablir l'évolution systématique des salaires, par l'attribution annuelle d'échelons de traitement.

Ce mécanisme est enclenché. Grâce à votre engagement, la Loi sur le

statut du personnel enseignant (LSE)  
a pu être révisée et, désormais, les  
budgets intègrent à nouveau une  
augmentation annuelle régulière de la  
masse salariale.

Cela permet de combler  
graduellement le retard pris, pour  
certaines catégories d'âges, et de  
ramener les salaires à des niveaux  
soutenant la comparaison avec nos  
cantons voisins.

Enfin, il m'importait de renforcer la  
confiance.

Confiance dans la ligne choisie pour le  
développement de l'école.

Mais surtout, confiance envers vous, les  
enseignantes et les enseignants, et envers  
le travail que vous conduisez, jour après  
jour, dans les écoles.

Il m'importait que vous ressentiez l'estime  
qui vous est due pour votre travail. Pas

seulement celle que je vous porte, mais aussi celle que le monde politique et que la population vous doivent.

Tout n'est pas parfait. Bien sûr.

Les syndicats mettent le doigt, et c'est leur rôle, sur des zones d'ombre en me demandant d'intervenir.

Tout ne peut pas être corrigé ou développé tout de suite.

Les ressources financières disponibles ne sont pas illimitées. Je me dois de définir des priorités, les rattrapages salariaux en sont un.

Mais rien de ce que le SEJB soulève n'est simplement oublié et glissé aux oubliettes.

Si on parle de « Aujourd'hui – l'école », bon nombre d'entre vous diraient peut-être :

« Notre travail souffre, car les ressources à notre disposition sont insuffisantes. »

A cette remarque, j'ai plusieurs réponses.

Bien évidemment, dans la comparaison internationale, nos ressources ne sont pas si mauvaises que ça.

Mais c'est une réponse insuffisante.

J'essaye de tout faire pour vous mettre à disposition les ressources nécessaires, par exemple lorsqu'il y a des nouveaux défis, comme celle de l'arrivée de bon nombre de réfugiés.

Mais malgré tous nos efforts, je pense qu'aucun directeur de l'instruction publique ne serait capable de combler ce sentiment, qui est probablement inhérent au métier de l'enseignement même : le sentiment de ne pas pouvoir aider les élèves autant qu'on le souhaiterait.

Car devant une classe d'élèves qui ont leur vie devant eux et à qui on veut donner les meilleures chances, on pourrait toujours faire encore plus, encore mieux.

Mais il faut quelque peu se protéger de ce sentiment.

Toutes et tous, nous ne pouvons jamais faire **que** ce qui est en notre pouvoir. Et ce pouvoir doit tenir compte des forces dont on dispose.

A l'impossible, nul n'est tenu. Et je peux vous dire, de ma propre expérience, que dépasser continuellement ses propres limites ne sert au bout du compte personne !

Une possibilité, pour les écoles, c'est d'utiliser les ressources à disposition avec une certaine liberté.

Je me suis rendu compte par moi-même, à Mâche, de la manière dont les ressources disponibles étaient, comme à Moutier, utilisées de manière optimale, en exploitant

à Mâche jusqu'aux dernières limites les espaces de liberté qui existent dans l'école bernoise.

Je vais tout faire pour éviter que ces marges de liberté soient limitées – ne serait-ce que par des mesures d'économies.

Une pétition a circulé contre d'éventuelles mesures d'économie dans la formation.

En tant que Directeur de l'instruction publique, je n'ai évidemment pas pu la signer, puisqu'elle m'est adressée directement, en même temps qu'au Gouvernement et au Parlement.

Mais je l'ai vue et je ferai mon possible pour que la qualité de la formation, pour que les conditions d'apprentissage, pour les élèves, et pour que les conditions de travail des enseignantes et des enseignants ne souffrent pas de ce qui sera décidé entre l'été et l'automne prochain.

Mais laissons ce désagréable souci et focalisons-nous maintenant sur l'école de demain.

L'école de demain, je l'ai dit, c'est vous qui la créez. C'est vous qui l'inventez.

Vous savez à quel point je suis convaincu que les développements doivent partir de la base, de vous, des réalités que vous vivez et des besoins que vous percevez.

Mon rôle, celui de la Direction de l'instruction publique, c'est de vous entendre et de créer des conditions-cadre qui vous permettent de réaliser ce que vous savez être nécessaire.

Je vous encourage depuis plusieurs années à exploiter les marges de manœuvre dont vous disposez, pour inventer et adapter.

Pour planter des arbres, comme j'aime à le dire. Parce qu'une fois plantés, ces arbres grandiront et donneront leurs fruits, même s'il devait advenir une période plus sèche.

La liberté doit être utilisée, quand elle est présente.

Mais même s'il n'est pas question pour moi d'imposer une manière unilatérale de voir les choses, j'observe évidemment les développements, je suggère des lignes de réflexion et je prend des mesures.

Et, pour conclure, j'aimerais vous informer d'une piste de développement que j'aimerais vous soumettre dans les prochains mois.

Dans sa genèse, le PER a eu bien des années d'avance sur le Lehrplan 21.

Les Alémaniques ont observé ce qui s'était fait en Suisse romande. Ils ont repris des



idées et adapté les choses pour leurs besoins.

Aujourd'hui, la partie francophone pourrait éventuellement aussi profiter de quelques modifications qu'a introduites l'application du Plan d'étude 21 dans la partie alémanique, concernant :

- la grille horaire, notamment concernant l'informatique, et
- l'évaluation.

Votre co-président, Peter Gasser, a regardé les choses de très près. Il a noté le renforcement qui est apporté dans la grille horaire, côté alémanique. Il l'a fait remarquer.

Mes services, l'OECD et la COFRA se sont penchés sur la question.

Sans vouloir toucher aux écarts très forts qu'une comparaison fait apparaître dans certains domaines, parce que ces écarts

découlent en général de différences culturelles qui font la richesse d'un canton bilingue,

ils ont relevé trois axes principaux sur lesquels des réflexions méritent d'être conduites.

1. Tout d'abord, des leçons supplémentaires ont été attribuées pour enrichir et renforcer la formation, concernant l'informatique, en tant que discipline.

La question se pose alors de savoir s'il faudrait également prévoir des leçons supplémentaires en informatique dans la partie francophone du canton, pour aller au-delà de la demi-leçon qui figure actuellement à la grille horaire en 9H ?

L'éducation aux médias, les MITIC pourraient être renforcées. Un volet d'éducation informatique pourrait être ajouté.

Les discussions ont commencé. Le prochain forum de la COFRA sera consacré à cette question. Non pour savoir combien de leçons ou quels contenus exactement. Mais pour réfléchir en termes de finalités et d'objectifs d'une éducation informatique.

2. Le deuxième axe a trait à un renforcement des possibilités de différenciation, pour les élèves des classes m et g, en 10H et en 11H.

La grille horaire prévoit actuellement une leçon supplémentaire, qui peut être mise à profit par section, soit en mathématiques, soit en français, pour répondre aux besoins des élèves.

Il serait envisageable d'accorder plus de leçons et d'élargir la possibilité à une autre discipline, par exemple l'allemand. On pourrait peut-être mieux différencier et soutenir les élèves, pour que certains se relancent

dans un domaine ou l'autre, en fonction des projets de formation qu'ils se mettent à envisager.

3. Le troisième axe qui a été relevé est celui de la fréquence des rapports d'évaluation et de la pression qu'ils induisent.

Faut-il véritablement autant d'évaluations sommatives, autant de bulletins et de rapports ?

N'y a-t-il pas moyen de faire tomber un peu cette pression, d'axer plus sur l'accompagnement des apprentissages et moins sur les bilans notés ?

Dans la partie alémanique, avec l'introduction du nouveau plan d'études, nous renonçons pour l'avenir à un rapport d'évaluation

- à la fin de l'école enfantine, c'est-à-dire à la fin de la 2H,

- mais aussi à la fin de la 3 H et de la 5 H,
- et nous passons d'un rapport d'évaluation semestriel à un rapport annuel au secondaire I.

Les parents ont droit à être tenus informés, c'est pourquoi la rencontre annuelle avec les parents est d'une importance primordiale, et ce dans chacune des années.

Mais faut-il pour autant un rapport d'évaluation formel et chiffré à chaque fois ?

Alors, quelle école demain ?

Peut-être une école qui ait plus le temps d'accompagner les apprentissages et qui ne se sentent pas autant tenue à produire des notes.

Ce sont trois pistes de réflexion que je lance.

Des discussions ont déjà eu lieu, avec la CODEO, la COMEO et dans la COFRA.

Elles continueront lors du forum de la COFRA, à la CODES, à la CODEP, avec les inspecteurs, dans les écoles et avec les syndicats.

Je reviendrai aussi sur ce sujet l'automne prochain, pour faire le point, lors de ma rencontre annuelle avec les autorités scolaires, les directions et les syndicats, ici, à Tramelan.

Je tiens d'ici là à vous laisser débattre et à entendre vos avis.

Le développement à venir, s'il se fait, viendra de vous et se fera en commun, avec vous.

Cela me tient à cœur.

Votre avis compte, vous comptez, à mes yeux.

Votre avis est important, vous êtes importants, à mes yeux.

Je vous remercie de m'avoir accordé ce temps d'écoute et je me réjouis de revenir au moins encore une fois, l'année prochaine.

Et – si vous me permettez cette dernière remarque, très ou trop politique, mais je reste au fond un homme politique – je me réjouis d'avoir encore le plaisir de parler, l'année prochaine, à celles et à ceux, parmi vous, qui vivent et travaillent à Moutier.

Vous savez combien il m'importe que vous restiez avec nous et enrichissiez ce beau canton, bilingue et multiculturel – même si je respecte bien évidemment pleinement la décision que prendront les Prévôtoises et les Prévôtois le 18 juin prochain, quelle que soit l'option qu'ils choisiront.

Je souhaite dans tous les cas, quelle que soit l'issue du scrutin, que cette issue ne nous éloigne pas et qu'il soit possible à tout le monde de se retrouver, après ce vote, et de reprendre un chemin ensemble, que ce

soit un chemin bernois, ou un chemin interjurassien.

Je vous souhaite une excellente journée de travail, je remercie le syndicat pour son organisation et je vous remercie, toutes et tous, pour votre travail de tous les jours, avec les enfants de nos villages et de nos villes, comme je vous remercie aussi pour votre attention de ce matin.

Bernhard Pulver